

Communiqué

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action visant à renforcer le dispositif de lutte contre le terrorisme et la répression du blanchiment d'argent (LT/RBA) dans le secteur de la microfinance, l'Autorité de Contrôle de la Microfinance, a organisé en collaboration avec la Fondation Hanns Seidel (FHS), la Commission Tunisienne des Analyses Financières (CTAF) et la Commission Nationale de Lutte Contre le Terrorisme (CNLCT), un atelier de sensibilisation au profit des institutions de microfinance, sur les mesures de diligence nécessaires en matière de lutte contre le terrorisme et la répression du blanchiment d'argent (LT/RBA) et ce, en date du 30 Avril 2025, au Centre de Formation et d'Appui à la Décentralisation (CFAD).

L'atelier a vu la participation de plus d'une soixantaine de hauts cadres exerçant des fonctions en étroite relation avec le thème de l'atelier et relevant des institutions de microfinance, du Ministère des Finances, de la CNLCT, du Haut Comité de Contrôle Administratif et Financier, de la Banque Centrale de Tunisie, du Comité Général des Assurances, du Conseil du Marché Financier, de la Banque Tunisienne de Solidarité, de la GIZ, d'ADA, etc.

L'atelier a été animé par :

- M. Mahmoud Montassar Mansour, Directeur Général de l'Autorité de Contrôle de la Microfinance (ACM).
- Mme Neila Feki, Présidente de la Commission Nationale de Lutte Contre le Terrorisme (CNLCT).
- M. Maher Bouhenni, représentant de la Commission Tunisienne des Analyses Financières (CTAF).

Du côté des IMF, l'ACM a cherché sciemment à impliquer tous les Directeurs Généraux, Présidents des Comités Permanents d'Audit Interne (CPAI), des Comités des Risques (CR) et les responsables de la conformité, afin de garantir la bonne compréhension de tous les enjeux de la thématique par tous ces responsables clés ; et surtout une prise de conscience par ces derniers quant à la nécessité impérieuse d'appliquer toutes les recommandations idoines en matière de lutte contre le terrorisme et la répression du blanchiment d'argent.

Le débat avec l'auditoire a été fort intéressant et marqué de surcroît, par un échange franc et fructueux à travers des expressions d'opinions libres, des questions et des réponses précises fournies par les trois animateurs. L'atelier a été clôturé par M. Mahmoud Montassar Mansour qui a trop insisté en guise de rappel, sur les points clés que les représentants des IMF se doivent de retenir, pour pallier les insuffisances détectées et atténuer tous les risques en matière de financement du terrorisme et du blanchiment d'argent.











